



U.C.S.A.-cgt

CCE du 16 avril 2013

## L'impossible COM

L'avenant au contrat d'objectifs et de moyens n'est toujours pas signé. Il serait en phase de conclusion selon Rémy Pflimlin. En réalité les négociations sont au point mort. Bercy en veut toujours plus et le PDG de France télévisions évoque même l'hypothèse d'une non signature, ce qui priverait France télévisions de toute garantie de ressources !

France télévisions entre donc ainsi dans une énième phase de déstabilisation. La trajectoire économique de l'entreprise présentée en CCE montre un écart abyssal entre les recettes prévisionnelles et celles inscrites au précédent COM.

D'après le scénario présenté, ce sont 330 M€ qu'il faudrait dégager d'ici 2015 (110 M€ par an!)... Avec à la clé un plan d'économies drastiques, un nouveau plan de départ portant sur au moins 650 suppressions de postes, frappant prioritairement les régions et les fonctions support administratives. Les premiers départs seraient actés dès la fin 2013 et la direction attend avec impatience la transcription de l'ANI dans la Loi pour accélérer le processus.

L'incertitude sur le financement atteint des proportions inédites. L'augmentation de 2 euros de la redevance votée par les parlementaires est remise en cause par Bercy, le retour de la publicité en soirée est contesté par la rue de Valois, les patrons du privé sont reçus par le Président de la République pour exiger la suppression totale de la publicité en journée, les producteurs privés refusent toute baisse des obligations de commandes, l'Europe conteste la taxe sur les Télécos.

La CGT de France télévisions dénonce cette incurie partagée entre l'état actionnaire et la direction de l'entreprise. La nouvelle majorité socialiste, plutôt que de corriger les effets d'une réforme Sarkozy destructrice pour France télévisions en restaurant un modèle économique cohérent, en a encore aggravé la logique.

La CGT s'oppose à ce nouveau plan de réduction d'effectifs qui rend totalement illusoire tout projet de développement sur le numérique et met gravement en danger nos missions de service public, d'information et de fabrication de programmes, tant au niveau national que dans les régions et les Outremer.

Paris, le 17 avril 2013